

Bilan de la répartition des services 2007-2008

UFR de physique, université Paris Diderot

Tristan BEAU et Fabien CASSE

Mars 2008

Résumé

Pour les plus pressés... tous les enseignements ont été pourvus en enseignants, pour le 1^{er} et le 2nd semestre, malgré la crise de sous-effectif que nous avons connu en début d'année universitaire, due à l'augmentation du volume horaire des enseignements, la réduction des effectifs et l'augmentation des réductions horaires.

Table des matières

1	Quelques chiffres	2
2	Commentaires sur le bilan comptable	3
2.1	Différentiel entre prévisions de mai 2007 et le bilan effectif . . .	3
2.2	Adéquation effective entre besoins d'enseignement et enseignants	4
2.3	Charges anormales	4
2.4	Remarque générale	4
3	Nouveautés pour l'année prochaine (2008–2009)	5
4	Arrivées, départs de permanents	6
4.1	Arrivées (10)	6
4.2	Départs en cours d'année 2007–2008 (2)	6
4.3	Départs en début d'année 2007–2008 (6)	6
5	Prises en compte de charges administratives et pédagogiques (PCC)	7
6	Primes de responsabilités pédagogiques (PRP)	8
7	Situations particulières	9
8	Sous- et surcharges	10
8.1	Sous-charges	10
8.2	Surcharges	11
9	Fermeture d'options	12

1 Quelques chiffres

Effectifs de l'UFR

- statutaires (31 744 heures brutes)
 - 91 MCF
 - 57 Profs
 - 40 moniteurs
 - 4 ATER
 - non statutaires
 - 3 extérieurs
 - 8 vacataires hors M2
 - 6 bénévoles chercheurs
 - 1 retraité bénévole
- soit

Heures disponibles théoriques d'enseignants statutaires : 26 408 h
sous le principe de 192h pour les EC, 64h pour les moniteurs et en tenant compte de réductions liées aux situations suivantes (-5 336 h au total) :

- 128 h IUF
- 1632 h délégation
- 672 h détachement
- 192 h CRCT
- 304 h de décharge exceptionnelle UFR et décharges de la présidence de Paris 7
- 190 h maladie
- 192 h convention avec une autre université
- 288 h congé maternité
- 230 h de temps partiel (38 h pour 80% et 192 h pour demi-service ATER)
- 284 h retraite partielle
- 1224 h réduction horaire néo-entrants

Heures disponibles théoriques non-statutaires : 590 h

- 172 h bénévoles
- 218,5 h vacances
- 199,5 h extérieurs

Enseignements Besoins en enseignement 27 666,5 h, distillés en

- cours 6 424,5 hTd
- td : 8 553,5 h
- tp : 8 948,5 h
- colle : 1 401 h
- autres enseignements (séminaires, stages, *etc.*) : 395 h
- prises en comptes de charges : 1 944 h

Avec la répartition par cursus suivante, exprimée en heures réelles pour les différents types d'enseignements et en heures équivalent TD pour le total pour chaque cursus :

Cursus	CM	TD	TP	Colles	Bonus	Total (hTD)
L1	583	4099,5	1668	1024	0	7666
L2	697,5	1450,5	1261	357	0	4114,75
L3	846	1799,5	3756	0	60	6884,5
M1	936,5	740,5	1047	0	188	3380,25
M2	1217	339,5	1196,5	20	10	3391,5
D	0	24	20	0	0	44
Responsabilité	0	0	0	0	1944	1944
Divers	3	100	0	0	138	242,5

Heures engagées (27 668 h, caractérisant une erreur dans les comptes de seulement 1,5 heures, soit une erreur relative d'environ $5 \cdot 10^{-5}$) réparties en :

- Heures engagées statutaires : 26 408 h
- Heures engagées non-statutaires : 590 h

Le tout, sachant que l'on a :

- Heures effectuées en surcharge : 935 h
- Heures effectuées en souscharge (donc réengageables) : 265 h

2 Commentaires sur le bilan comptable

Tout d'abord nous vous invitons à comparer le présent bilan avec celui de l'année universitaire précédente, disponible à http://www.physique.univ-paris-diderot.fr/IMG/pdf/bilan_rentree061.pdf

2.1 Différentiel entre prévisions de mai 2007 et le bilan effectif

Il faut ensuite noter qu'il y a eu un large différentiel entre les prévisions de mai 2007, préparatoires à la foire, et le présent état des lieux. Malgré les marges dont nous disposons par rapport aux besoins en enseignement (près de 2000 heures de marge, ce qui est très confortable usuellement), nous avons été en situation de sous-effectif à la rentrée (manque de 500 heures environ)! À cela plusieurs causes :

- **baisse imprévue des effectifs (512 heures de moins que prévues) :**
 - connaissance tardive de départ à la retraite ou mutations (moins 384 heures)
 - recrutement PR de MCF local (moins 192 heures)
 - arrivée de 4 ATER contre 6 attendus (moins 384 heures)
 - compensation partielle par une arrivée massive de moniteurs (plus 448 heures)
- **situations particulières représentant 1305 heures de moins que prévues** (nous avons reporté l'ensemble des situations particulières de 2007–2008 avec les éventuelles mises à jour dont nous avons connaissance) avec en particulier :
 - congé maternité (en hausse de 192 heures)

- congés maladie en progression (en hausse de 85 heures)
- temps partiel demandé par deux de nos ATER (192 heures)
- retraite partielle (moins 284 heures)
- décharges exceptionnelles (présidence et autre) (moins 304 heures)

À cette baisse du nombre d'heures engageables (26 408 h contre 28 926 h prévues), s'est ajouté une hausse considérable de besoin en heures d'enseignements (plus 790 heures) réparties en :

- plus 153 hTD de CM
- plus 367 h de TD
- plus 116 h de TP
- plus 11 h de colles
- plus 63 h de “autres enseignements”
- plus 80 h de PCC

2.2 Adéquation effective entre besoins d'enseignement et enseignants

- Le manque d'environ 500 heures d'enseignements a été compensé par
- la surcharge des enseignants (935 heures de surcharges contre 265 heures de sous-charges) ;
 - l'intervention de vacataires en L3 Pro alors que certains de ces services étaient prévus pour les membres de l'UFR ;
 - l'intervention d'un vacataire dans les enseignements “traditionnels” ;
 - l'intervention de quelques chercheurs bénévoles ;
 - l'arrivée de moniteurs en nombre plus important qu'initialement prévus.

On remarquera enfin que la crise de répartition des services de début d'année n'aurait pas eu lieu si les besoins en enseignements n'avaient pas crû dans de telles proportions, ce qui n'aurait pas dû être le cas dans la mesure où il n'y avait pas eu de changement majeur de maquette, ni d'augmentation des effectifs étudiants.

2.3 Charges anormales

On notera que les situations de charges anormales injustifiées (voir section 8) sont devenues inexistantes, ce dont nous pouvons nous féliciter. Les enseignants ont bien joué le jeu du fonctionnement de la foire et ne conservent pas une sous ou sur-charge patente, ce qui nuirait à la bonne affectation des enseignements. Il faut continuer dans cette voie pour l'année à venir.

2.4 Remarque générale

On peut noter enfin que le bilan « tombe juste » (à moins de deux heures près), sachant qu'aucune situation n'a été cachée. Cette année encore, comme les années à venir, nous jouons la carte de la transparence interne mais aussi vis-à-vis des services centraux, position qu'il est plus raisonnable et plus facile de tenir bien entendu.

3 Nouveautés pour l'année prochaine (2008–2009)

Quelques rappels concernant l'année prochaine, suite à la décision prise au conseil des enseignements du 17 décembre 2007, consultable à http://www.physique.univ-paris-diderot.fr/IMG/pdf/CR_ENS_du_17_12_07.pdf

- Tout enseignant qui a accepté une surcharge d'enseignement disposera d'un délai de 15 jours après le jour de la foire pour se désister de sa décharge. Passé ce délai la surcharge devra être assumée par l'enseignant.
- De même aucune modification sur les volumes horaires des enseignements ne pourra être prise en compte passé un délai de 15 jours après la foire.
- Le principe de la prise en compte de charge sous forme de « bonus néo-entrant » pour les maîtres de conférences nouvellement recrutés est maintenu mais n'aura plus lieu pour les professeurs. Cette prise en compte de charge sera dégressive à raison de 64 heures la première année et 32 heures la seconde.
- Conformément à la décision prise au conseil des enseignements du 10 octobre 2007 (cf. http://www.physique.univ-paris-diderot.fr/IMG/pdf/compte_rendu_du_10_10_071.pdf), les PCC liées aux M2 se feront par spécialités uniquement. C'est le responsable de la spécialité et ses collègues responsables de parcours qui se répartiront les heures de décharges et communiqueront la répartition au conseil des enseignements. Le nombre d'heures de décharges par spécialité se fera en fonction du nombre d'étudiants inscrits à Paris 7 à l'année $i - 1$ selon les règles :
 - Aucune décharge ne sera accordée si le nombre d'étudiants inscrits à P7 est inférieur à 4.
 - Le nombre d'heures de décharge accordée à l'ensemble de la spécialité sera égal à

$$(N_{\text{Rech}}/N \times 3\text{h} + N_{\text{Pro}}/N \times 6\text{h}) \times (N - 4)$$

où N est le nombre d'étudiants de la spécialité inscrits à P7, N_{Rech} le nombre d'étudiants de la spécialité en Master Recherche inscrits à P7 et N_{Pro} le nombre d'étudiants de la spécialité en Master Professionnel inscrits à P7.

- Pour les spécialités comptant plus de 4 étudiants inscrits à P7, la décharge totale ne saurait être inférieure à 12h ni supérieure à 48h.
- Des décharges exceptionnelles peuvent être octroyés pour la création d'une spécialité (la décharge sera de 48h par an sur deux ans) ou pour la création d'un parcours (la décharge sera de 24 h par an sur deux ans).

4 Arrivées, départs de permanents

4.1 Arrivées (10)

Matteo CACCIARI	PROF
Thomas COUDREAU	PROF
Sandro DE CECCO	MCF
Christophe DEROULERS	MCF
Nicolas DESPRAT	MCF
Sylvie HÉNON	PROF
Loïc LANCO	MCF
Yann RASERA	MCF
Nicolas SANGOUARD	MCF
Véronique VAN ELEWYCK	MCF

4.2 Départs en cours d'année 2007–2008 (2)

Éric GALLAIS	MCF	<i>retraite</i>
Luc VALENTIN	PROF	<i>retraite</i>

4.3 Départs en début d'année 2007–2008 (6)

Thomas COUDREAU	MCF	<i>recrutement prof P7</i>
Nicole SAVIGNY-KESPI	MCF	<i>retraite</i>
Gérard NOLLEZ	MCF	<i>retraite</i>
Gérard REBMANN	MCF	<i>retraite</i>
Caroline TERQUEM	MCF	<i>recrutement prof P6</i>
Laurence VIENNOT	PROF	<i>retraite</i>

5 Prises en compte de charges administratives et pédagogiques (PCC)

Rappelons ici que les PCC ouvrant droit à réduction du nombre d'heures enseignées sont attribuées par le conseil des enseignements, après proposition et justification par les intéressés. Elles sont attribuées à des fonctions et non à des personnes ; l'affectation des personnes est ultérieure.

Les fonctions liées aux PCC sont, dans les grandes lignes :

<i>intitulé</i>	<i>heures</i>
Direction de l'UFR	96
Co-direction de l'UFR	48
Présidence d'un conseil	24
Répartition des enseignements	152
Responsabilité spécialité M2	24
Responsabilité parcours P7 de M2	24
Responsabilité filière	24

À ces grandes lignes s'ajoutent d'autres PCC comme vous le noterez dans la liste complète des 47 bénéficiaires des PCC, qui est donnée ci-après, pour information. Les PCC correspondent à un total de 1944 heures, comme il figure en section 1.

<i>Nom</i>	<i>Intitulé</i>	<i>heures</i>
Atef ASNACIOS	Bureau de l'UFR : CoDirecteur	48
Atef ASNACIOS	Conseil des IATOS	24
Christophe BARRIÈRE	Filière : Parcours Science Physique pour Ingénieur M1	12
Christophe BARRIÈRE	Spécialité M2 Mécanique Physique	16
Tristan BEAU	Répartition des enseignements (hors SNV-STEP)	64
Vincent BERGER	Bureau de l'UFR : Directeur	96
Frédéric BERNARDOT	Filière : Parcours Science Physique pour l'Enseignement L3	24
Imane BOUCENNA	Répartition des enseignements (SNV-STEP)	24
Matteo CACCIARI	Responsable Apogée pour l'UFR	48
Olivier CARDOSO	Répartition des enseignements (Base de Donnée)	24
Olivier CARDOSO	Responsable Helico pour l'UFR	24
Fabien CASSE	Répartition des enseignements (hors SNV-STEP)	64
Maximilien CAZAYOUS	Filière : Parcours Physique L3	12
Yves CHARON	Direction de Laboratoire : IMNC	24
Yves CHARON	Ecole Doctorale CESC	48
Christophe COSTE	Responsabilité Agrégation Interne	32
Cécile DE HOSSON	Communication à l'UFR	48
Cécile DE HOSSON	Parcours Parcours M2 Didactique des disciplines	24
Arnaud DERODE	Filière : Parcours Science Physique pour Ingénieur M1	12
Arnaud DERODE	Répartition des enseignements (Emploi du Temps)	48
Arnaud DERODE	Spécialité M2 Mécanique Physique	16
Philippe DEVAUX	Parcours M2 Biophysique Moléculaire et Cellulaire	24
Jean-Marc DI MEGLIO	Labo Direction de Laboratoire : MSC	24
Sara DUCCI	Parcours M2 Parcours M2 DQN	24

Sara DUCCI	Spécialité M2 Optique Matière et Plasma	24
Cécile FERRARI	Filière : Parcours Science Physique pour Ingénieur L3	12
Emmanuel FORT	Spécialité M2 Nanosciences & Nanotechnologies	24
Jean-Baptiste FOURNIER	Parcours M2 Physique Théorique des Systèmes Complexes	24
Jean-Baptiste FOURNIER	Spécialité M2 SDSMC	24
Marcello FULCHIGNONI	Ecole Doctorale Astronomie & Astrophysique IDF	12
Marcello FULCHIGNONI	Spécialité M2 Astronomie & Astrophysique	12
Paolo GALATOLA	Filière : Parcours Physique L3	12
Paolo GALATOLA	Filière : Parcours Physique M1	12
Yves GARREAU	Filière : Parcours Physique M1	12
Guillaume GRÉGOIRE	Responsabilité salle TP et matériel	96
Isabelle GRENIER	Filière : PCEM	24
Ros Kiri ING	Spécialité Spécialité M2 CMI	24
Cyril LACHAUD	Techno Info et Comm Ens : resp. Geni	24
Benoît LADOUX	Parcours M2 Interface Physique Biologie	24
Philippe LAFARGE	Filière : Formation ISUPFERE	24
Philippe LAFARGE	Filière : Formation ISUPFERE - création apprentissage	48
Cyril LANGLOIS	Filière : L3Pro Analyse des matériaux	24
Sabine LAURENT	Filière : L3Pro Biophotonique Évolution	48
Jacques LE BOURLOT	ED Ecole Doctorale Astronomie & Astrophysique IDF	12
Jacques LE BOURLOT	Spécialité Spécialité M2 Astronomie & Astrophysique	12
Giuseppe LEO	UFR : Directeur Formations continues et professionnelles	64
Giuseppe LEO	Filière : L3Pro Biophotonique	24
Simona MEI	Responsabilité ERASMUS et SOKRATES	24
Laurent MÉNARD	Spécialité M2 Physique et Systèmes Biologiques	24
Thomas PATZAK	Parcours M2 Pro Photodétection	48
Noëlle POTTIER	Responsable bibliothèque de physique	24
Vincent REPAIN	Filière : Parcours Magistère L3	12
Vincent REPAIN	Filière : Parcours Magistère M1	24
Christian RICOLLEAU	Relation ministère - contractualisation	24
Etienne ROLLEY	Responsabilité Agrégation Interne	32
Joseph ROUSSEL	Bureau de l'UFR : Budget	64
Gérard ROUSSET	Filière : Parcours Science Physique pour Ingénieur L3	12
Daniel ROYER	Ecole Doctorale Physique Macroscopique	48
Daniel ROYER	Spécialité M2 Mécanique Physique	16
Alain SACUTO	Conseil des Enseignements	24
Alain SACUTO	Filière : Parcours Magistère L3	12
Philippe SCHWEMLING	Spécialité M2 NPAC	12
Carlo SIRTORI	Conseil Scientifique	24
Carlo SIRTORI	Responsable Mise en place Salle Blanche	24
Alessandra TONAZZO	Responsabilité informatique des TP de SE	64
Alessandra TONAZZO	Spécialité M2 NPAC	12

6 Primes de responsabilités pédagogiques (PRP)

Les UFR ont dû remplir cette année encore les demandes de décharges de service ou de primes pour responsabilités pédagogiques, les PRP. Nous avons rempli ces demandes en y reportant l'ensemble des décharges précédentes. Que celles-ci aient été approuvées ou non par le bureau des enseignants de Paris 7, elles sont cependant restées effectives au sein de l'UFR. Comme les années antérieures, nous souhaitons simplement officialiser auprès des

services centraux notre mode de fonctionnement afin qu'une prise en compte plus large des décharges pour responsabilités soit admise dans les années à venir.

Outre ces demandes de décharges, existent des demandes de primes. Depuis cette année, celles-ci sont proposées par les composantes (UFR de physique, SE, Script, *etc.*) pour les enseignants y intervenant, quelque soient leurs UFR de rattachement. Aussi, depuis l'UFR de Physique, nous n'avons qu'une vue très partielle des demandes de primes qui ont eu lieu pour les membres de l'UFR ; aussi nous ne les listerons pas ici, faute de pouvoir en assurer l'exhaustivité.

7 Situations particulières

Nous listons ci-dessous pour information les enseignants chercheurs bénéficiants d'une réduction horaire d'enseignement, compte tenu de situations particulières : CRCT, décharges du président de l'université, délégations, détachement et IUF.

<i>Nom</i>	<i>Situation</i>	<i>Réduction horaire</i>
Bruno ANDREOTTI	IUF 66%	128 h
Vincent BERGER ⁺	IUF 66%	128 h
Pierre BINÉTRUY	Délégation 100%	192 h
Samuele BOTTANI	Délégation 100%	192 h
Julien BROWAEÏS	CRCT 50%	96 h
Stefan CATHELINE	Délégation 100%	192 h
Jean-Michel CHASSERIAUX	Détachement 100%	192 h
Thomas COUDREAU	Décharge président P7	48 h
Maurice COURBAGE	Délégation 50%	96 h
Mathias FINK	Détachement 100%	192 h
Stavros KATSANEVAS	Délégation 50% + Détachement 50%	192 h
Cyril LACHAUD	Délégation 50%	96 h
Benoît LADOUX	Délégation 50%	96 h
Claudette LAPERSONNE	Détachement 100%	192 h
François LE DIBERDER	Délégation 100%	192 h
Sandra LEROUGE	Délégation 50%	96 h
Mélissa RIDEL	Délégation 100%	192 h
Philippe SCHWEMLING	CRCT 50%	96 h
Carlo SIRTORI	Décharge président P7	64 h
Danièle STEER	Délégation 100%	192 h

⁺ : Cette réduction horaire n'a pas été effective compte tenue de la décharge de direction de l'UFR en vigueur.

8 Sous- et surcharges

Tous les enseignants n'effectuent pas leur charge à l'heure près, ce qui est bien normal ; il n'est pas possible d'ajuster aussi précisément sa charge. Contrairement aux autres années, il faut noter que le volume de surcharges est nettement supérieur au volume de sous-charges, ce qui a permis de pouvoir assurer l'intégralité des services (*cf.* section 2.2). Ces surcharges n'ont pas donné lieu au versement d'heures complémentaires.

Nous listons pour information ci-après les sous-charges et sur-charges des enseignants de l'UFR, si elles sont supérieures ou égales (en norme) à 5 heures et si la charge des enseignants est non nulle.

8.1 Sous-charges

Les heures exprimées dans le tableau ci-après correspondent au montant d'heures *manquantes* pour assurer une charge complète suivant la définition de l'UFR, celle-ci intégrant le statut des personnels et leur situation particulière s'il y a lieu. Le taux correspondant au rapport entre ces heures et la charge complète.

Rappelons que nous avons fixé pour 2007–2008 le seuil acceptable de souscharge, compte tenu des besoins de services, à 8 heures, ce qui a sensiblement été respecté.

Sous-charges MCF et PROF

<i>Nom</i>	<i>Statut</i>	<i>Heures</i>	<i>Taux</i>
Eric BUHLER*	PROF	16,0	11,11 %
Janet BORG	MCF	9,85	5,13 %
Tristan BEAU	MCF	8,25	4,30 %
Simona MEI	PROF	8,25	5,73 %
Philippe FABIANI	MCF	8,0	4,17 %
Jean-Pierre GAZEAU	PROF	8,0	4,17 %
Emmanuel FORT	MCF	7,0	3,65 %
Sébastien CHARNOZ	MCF	6,62	3,45 %
Caroline DEREK	MCF	6,0	3,12 %
Guillaume ROUSSEAU	MCF	6,0	3,12 %
José OCARIZ	MCF	6,0	4,17 %
Sandra LEROUGE	MCF	6,0	6,25 %
Cristiano CIUTI	PROF	6,0	4,17 %
Stéphane CORBEL	MCF	5,75	2,99 %
Jihad MOURAD	PROF	5,0	2,60 %
Pascal DAVID	MCF	5,0	2,60 %
Cyril LANGLOIS	MCF	5,0	2,60 %
François GALLET	PROF	5,0	2,60 %
Edouard BOULAT	MCF	5,0	2,60 %

<i>Nom</i>	<i>Statut</i>	<i>Heures</i>	<i>Taux</i>
Denis BARTOLO	MCF	5,0	3,47 %

* : il a été pris en compte ici la fermeture d'une option du M2 Mécanique Physique (voir section 9) ainsi que la reprise d'un enseignement ne compensant pas la charge complète, ce qui explique une sous-charge à ce niveau.

Sous-charges ATER et moniteurs

<i>Nom</i>	<i>Statut</i>	<i>Heures</i>	<i>Taux</i>
Marine AUBERT	Moniteur	28,0	43,75 %
Joël STIENLET	Moniteur	8,0	12,50 %
Etienne COUTURIER	Moniteur	6,0	9,38 %
Alice BRETAGNE	Moniteur	6,0	9,38 %
Mickaël CORIAT	Moniteur	5,0	7,81 %

8.2 Surcharges

Les heures exprimées dans le tableau ci-dessous correspondent au montant d'heures assurées *en surplus* par rapport à une charge complète suivant la définition de l'UFR. Le taux correspondant au rapport entre ces heures et la charge complète.

Surcharges MCF et PROF

<i>Nom</i>	<i>Statut</i>	<i>Heures</i>	<i>Taux</i>
Thomas PATZAK	PROF	51,0	26,56 %
André BRAHIC	PROF	34,75	18,10 %
Sabine LAURENT	MCF	34,0	17,71 %
Jacques LE BOURLOT	PROF	32,25	16,80%
Giuseppe LEO	PROF	31,4	16,35 %
Isabelle GRENIER	PROF	27,75	14,45 %
Cécile DE HOSSON	MCF	25,5	17,71%
Arnaud DERODE	PROF	25,0	13,02 %
Bruno ANDREOTTI	MCF	22,5	35,16 %
Christophe MORA	MCF	22,5	15,62 %
Joseph ROUSSEL	MCF	22,0	11,46 %
Daniel ROYER	PROF	20,5	10,68 %
Mathilde BADOUAL	MCF	20,0	20,84 %
James BARTLETT	PROF	20,0	10,42 %
Noëlle POTTIER	PROF	17,0	8,85 %
Thomas COUDREAU	PROF	16,0	16,67 %
Hubert HALLOIN	MCF	16,0	8,33 %
Charlotte PY	MCF	16,0	22,22 %
Yves CHARON	PROF	14,0	7,29 %
Olivier CARDOSO	MCF	14,0	7,29 %
Maximilien CAZAYOUS	MCF	12,0	6,25 %

<i>Nom</i>	<i>Statut</i>	<i>Heures</i>	<i>Taux</i>
Laure BEAURY	MCF	12,0	6,25 %
Christophe COSTE	MCF	11,8	6,15 %
Gérard ROUSSET	PROF	11,5	5,99 %
Alexandre MALAMANT	MCF	11,36	10,92 %
Yann GIRARD	MCF	11,0	5,73 %
Ros KIRI ING	MCF	11,0	5,73 %
Alain SACUTO	PROF	10,5	5,47 %
Sonia FORNASIER-PANUZZO	MCF	10,0	6,94 %
Marianne DEBAUCHE	MCF	9,92	5,17 %
Vincent REPAIN	MCF	9,0	4,69 %
Etienne ROLLEY	PROF	9,0	4,69 %
Carlo SIRTORI	PROF	8,5	6,64 %
Matteo CACCIARI	PROF	8,0	5,56 %
Vincent BERGER	PROF	7,5	3,91 %
Yvette PONS	MCF	6,5	3,39 %
Frédéric COHEN TENOUDJI	PROF	6,5	3,39 %
Alain L'HOIR	PROF	6,0	3,12 %
Cyril LACHAUD	MCF	6,0	6,25 %
Fabrice RAINERI	MCF	6,0	3,12 %
Philippe LAFARGE	PROF	5,5	2,86 %
Nicolas DESPRAT	MCF	5,0	3,47 %
Michel JACQUES	MCF	5,0	2,60 %

Surcharges ATER et moniteurs

<i>Nom</i>	<i>Statut</i>	<i>Heures</i>	<i>Taux</i>
Gérald GURTNER	Moniteur	13,72	21,44 %
Élisa BALDIT	ATER	12,0	12,50 %
Isabelle BONNET	ATER	12,0	8,33 %
Xavier CAILLET	Moniteur	8,0	12,50 %
Etienne CAVATORE	Moniteur	8,0	12,50 %
Damien ROBERT	Moniteur	8,0	12,50 %
Stéphanie MATHÉ	Moniteur	6,5	10,16 %
Julien LARENA	ATER	6,0	6,25 %

9 Fermeture d'options

En cas de fermeture d'option ou de réduction de nombre de groupes d'étudiants, ce qui advient lorsque le nombre d'étudiants inscrits est trop faible, la charge d'enseignement initialement prévue reste attribuée à l'enseignant. Ainsi, dans le cas général, il n'y a pas de réattribution d'enseignement à cet enseignant. Cependant,

- lorsqu'on se trouve en situation de sous-effectif comme cette année, nous avons demandé à certains enseignants de bien vouloir assurer d'autres enseignements ;
- il faut également se poser la question de la pérennité pour l'année

universitaire suivante de maintenir en prévisionnel telle option ou tel nombre de groupes de TD ou TP.

Nous ne pouvons pas être certains d'avoir à notre connaissance l'ensemble des fermetures de groupes ou d'options. Nous listons cependant ci-dessous l'état des fermetures telles que nous les connaissons :

Cursus	Semestre	Intitulé	Heures (eq TD)
L1	S2	Mécanique Physique AB (1 groupe de TD)	72
L2	S1	Électromagnétisme (1/2 groupe TP)	20
L2	S2	Électromagnétisme (1 groupe de TD)	28
L3 SPE	S1	Relativité pour SPE	46,5
M1 MAG	S1	Proba et fonctions de Green	192
M2 MP	S1	Objets Mous	40
M2 SDSMC	S2	Mesurer Léger	45
M2 OSAE	S2	Astro non linéaire	22,5

*
* *